



© Jacky Naegelen

Tôlier de profession, Rostand Wankou plaide coupable pour les faits de tentative de meurtre.

Agé de 26 ans, le jeune garçon va tenter de causer la mort du nommé Jean Pierre Mbanou. Le 5 juin 2016 à Yaoundé, au quartier Mbankolo, Jean Pierre Mbanou va recevoir trois coups de machette sur le front par Rostand Wankou. Amis de longue date, les deux individus convoitaient la même fille au nom de Brenda. La victime va essayer de retourner la jeune fille contre Rostand Wankou en lui racontant des mensonges sur son ami.

A son tour, la victime tentera de renverser la situation. A la suite de ces malentendus, une bagarre survient entre Rostand Wankou et Jean Pierre Mbanou. La victime a manqué la mort car elle a été conduite de toute urgence à l'hôpital par des riverains. Après son forfait, Rostand Wankou va prendre la fuite avant d'être rattrapé par les riverains. Le jeune Rostand Wankou est passé aux aveux au cours de l'enquête préliminaire et de l'information judiciaire. Rendu à sa troisième audience, il réitère ses aveux.

Détenu depuis le 29 juin 2021, l'accusé va poursuivre son séjour à la prison centrale de Kondengui. L'affaire sera mise en délibérée pour le 3 septembre prochain. Face à cet incident, l'avocat de l'accusé demande d'accorder les circonstances atténuantes à son client en qualité de délinquant primaire.

Le Jour
